

Inquiétante situation des droits citoyens au Pérou

La guerre psychologique et les mesures de répression du gouvernement péruvien se sont accentuées ces deux dernières semaines.

L'accusation privilégiée de l'Etat pour arrêter ou persécuter des personnes qui participent dans des luttes sociales et citoyennes est celle de « terroristes » et de « pro-chavistes » (sympathisants du gouvernement vénézuélien).

Les dernières victimes des mesures répressives du gouvernement sont :

- Des agriculteurs et indigènes de Pichanaki (Amazonie centrale, Junin), qui le 16 et 17 mars ont participé massivement à la grève de l'Amazonie Péruvienne contre le projet de loi N° 840 nommée « Loi de la Jungle » (Ley de la Selva). Ils sont accusés par le Premier ministre d'avoir de liens avec des groupes « terroristes » et d'être financés par le gouvernement de Chavez. Lors de cette grève, la police a blessé par balle 6 agriculteurs (Rudy Meza Rojo, Wilmer Torres Quinto, Rodolfo Enero Condori, Javier Hinostroza Cerrón y Edgar Flores Ramos) et un policier a reçu un coup de pierre. Le projet de « loi de la jungle », déposé par le pouvoir exécutif prévoit la vente de terres de la forêt amazonienne à des entreprises privées nationales et étrangères avec le but de promouvoir l'investissement privé. Fredy Palomino Ñahuero, Président du Front de Défense des agriculteurs et Communautés originaires de Pichanaki dénonce cette campagne et affirme que son peuple s'est battu contre le terrorisme dans les décennies passées.
- 25 indigènes achuar, arrêtés après le 20 mars par avoir participé à l'occupation de l'aérodrome d'Andoas et du lot 1AB, exploités par la transnationale argentine Pluspetrol Norte. Les Achuar de la province Datem du Marañón (Loreto), qui travaillent pour Pluspetrol, exigent augmentation de salaires, formation professionnelle dans les ateliers, participation dans les programmes productifs de l'entreprise et un programme de développement pour les communautés indigènes de l'Amazonie. Lors de l'intervention policière pour les déloger de l'aérodrome, trois personnes ont été tuées (deux indigènes achuar – selon Argenpress - et un policier), 12 blessées par balle et 5 disparues. Les Achuar du bassin du fleuve Corrientes dénoncent depuis plusieurs décennies les pollutions générées par l'exploitation pétrolière.
- 28 personnes ayant participé à l'organisation de la consultation citoyenne de septembre 2007 sur le soutien ou le refus des activités minières dans les districts de Carmen de la Frontera, Ayabaca et Pacaypampa (provinces de Ayabaca et Huancabamba, Piura) viennent d'être accusés devant la justice péruvienne de « terrorisme » et d'avoir des liens avec le « mouvement bolivarien » (ou Coordination Continentale Bolivarienne). L'accusation a été déposée par une organisation civile (l'ACFUCCSC) non représentative dans la région, qui soutient l'entreprise minière Río Blanco Cooper Corporation (consortium des entreprises chinoise Zijin et britannique Monterrico Metals). 90% des personnes ayant participé à la consultation ont dit « non » à l'exploitation minière. Celle-ci entraînera des pollutions importantes des sols et des eaux (bassins versants des rivières s'écoulant vers le Pacifique et vers l'Amazonie). Deux communautés paysannes (Segunda et Cajas, et Yanta) ont entamé un procès contre la compagnie minière pour usurpation de leurs terres et absence de consultation des populations locales, devant être antérieure au démarrage des activités minières. L'entreprise avait déjà dû payer des amendes à l'Etat péruvien en particulier

pour la pollution de l'environnement. Toutefois, le président du Pérou, Alan García, lors de son récent voyage en Chine a déclaré « qu'il n'y avait pas de raison » pour que la compagnie Rio Blanco ne réalise pas son projet d'exploitation minière dans le haut Piura et qu'il « allait la soutenir pour qu'elle réalise son activité ».

Selon la Coordination Nationale des Droits Humains au Pérou, l'accusation portée contre les organisateurs de la votation citoyenne n'est pas fondée sur des bases solides. Dans la liste des personnes accusés de « terrorisme » figurent : le maire Carlos Martínez Solano (San Ignacio et président du Front pour le développement soutenable de la Frontière Nord); le maire Humberto Marchena (Ayabaca); le maire Valentín Quevedo (Huancabamba), le maire Ismael Huayama (Carmen de la Frontera); l'adjoint au maire Deyber Flores (Carmen de la Frontera); Euler Jave Díaz (mairie de San Ignacio), Javier Jahncke Benavente, (Fedepaz et Red Muqui); Wilson Ramiro Ibáñez (Red Muqui), Julia Cuadros (de cooperación); Juan Aste (du groupe Andes); Nicanor Alvarado (bureau de l'Environnement du clergé de San François Xavier de Jaén); Servando Aponte (Communauté paysanne Segunda y Cajas); Alfonso Melendres Clemente (Communauté paysanne Segunda y Cajas); Benito Guanizo García (Front de défense de l'Environnement de Huancabamba), Magdiel Carrión Pintado (Conacami y Federación de Comunautés paysannes de Ayabaca), Cenesio Jiménez Peña (Communauté Paysanne de Yanta); Pascual Rosales (Rondas paysannes d'Ayabaca); Mario Távara Guerrero (Front de défense de l'Environnement d'Ayabaca).

Il convient de rappeler que, depuis février dernier (2008) :

- le gouvernement péruvien n'a toujours pas pris la décision de faire la lumière sur l'assassinat des 4 agriculteurs lors de la grève paysanne (le Ministre de l'Intérieur est toujours en poste) ;
- les 7 personnes ayant participé, en toute liberté et publiquement, au sommet de Coordination Continentale Bolivarienne de Quito de février dernier sont actuellement en prison de haute sécurité, accusés de «terrorisme».
- 120 dirigeants populaires de Cusco sont toujours accusés par le gouvernement d'avoir participé au mouvement de grève contre la loi des investissements privés dans les lieux archéologiques classés patrimoine de la Nation.

Comme l'a remarqué dernièrement la CGTP (Confédération Générale de Travailleurs du Pérou), il y a suffisamment d'indices d'une « colombianisation » de la vie publique au Pérou, où, sous prétexte de lutte contre le «terrorisme», le pouvoir multiplie des politiques de répression contre les mouvements sociaux.

Vicente Romero

Membre d'UNIPOMA

29 03 2008